



SDM Informations

Bulletin édité par l'association Sauvegarde des Mesnuls



Bulletins Dossiers Patrimoine Environnement

Home

recherche...

Association

- Accueil
- Qui sommes nous ?
- Statuts
- Organisation
- Assemblée Générale
- Adhésion
- Contactez-nous
- Liens utiles

Dernières infos

- Allée des Tilleuls
- Forêt de protection
- Personnages célèbres
- Soirée "GARGANTUESQUE"
- Cloître du Château
- Allée des Tilleuls
- Consommation d'eau



Animation

- Promenade découverte du 13 Juin 2010
- Réunion Energie & Habitat du 19 mars 2010
- Promenade découverte du 14 juin 2009
- Villa gallo-romaine de la Millière en 2003

Bienvenue sur le site de la Sauvegarde des Mesnuls (SDM)

Cloître du Château

L'histoire du cloître au château des Mesnuls : comment est-il arrivé ici et comment est-il reparti ?

Pour en savoir plus, cliquer ici

Villa gallo-romaine de la Millière

Cette villa constitue un important jalon dans l'histoire de l'art architectural et décoratif de l'époque gallo-romaine : la découverte, le bâtiment, les enduits peints, l'hypocauste.

Pour en savoir plus, cliquer ici

Consommation d'eau

Comment réduire sa consommation d'eau de 30 % : trucs et astuces.

Pour en savoir plus, cliquer ici

Page d'accueil du site de la SDM

L'éditorial

Nous avons le plaisir de vous annoncer l'ouverture de la nouvelle version du site de la SDM à l'adresse suivante : <http://www.sdm-lesmesnuls.com/>. Vous y trouverez bien sûr des informations sur l'association mais aussi les derniers bulletins, les dossiers que nous suivons, des articles sur le patrimoine des Mesnuls, des sujets liés à l'environnement. Sans oublier les photos des événements que nous organisons. Je vous invite donc à visiter régulièrement le site de la SDM pour y découvrir les dernières nouveautés.

L'année 2010 a été marquée par une nouvelle menace concernant l'allée des Tilleuls. Si la menace semble s'atténuer (pour combien de temps encore ?), la situation de nos arbres reste préoccupante. Il faudra bien un jour trouver une solution pérenne comme cela a été fait pour le Château et l'Eglise lorsque ceux-ci étaient dans une situation difficile.

L'année 2010 devrait être aussi l'aboutissement d'une longue démarche commencée en 2007 : l'intégration de notre commune dans le nouveau périmètre du Parc Naturel Régional de la Haute Vallée de Chevreuse. Celui-ci a été créé pour équilibrer l'extension de la ville nouvelle de Saint-Quentin-en-Yvelines. Espérons qu'il en sera de même pour le nouveau périmètre du Parc face au risque de croissance excessive de l'urbanisation liée au Grand Paris.

Enfin l'année 2010 a été endeuillée par la disparition de deux défenseurs du patrimoine et de l'environnement des Mesnuls : messieurs François Zuber et Maurice Bertaux. Des événements récents montrent que les dossiers qu'ils ont suivis sont toujours d'actualité.

Tous ces sujets sont abordés dans ce bulletin et sur le site de la SDM. Bonne lecture et bonne visite.

Francis Dazin
Président de la SDM

Novembre 2010

La vie de l'Association

Rencontres avec les élus

La SDM était présente lors des séances du Conseil Municipal du 13 septembre et du 22 octobre qui ont abordé entre autres des dossiers liés à l'environnement comme l'allée des Tilleuls, le Parc Naturel Régional de la Haute Vallée de Chevreuse et le Plan Local d'Urbanisme.

Courriers

Suite à l'avis favorable de la Préfecture pour abattre 23 arbres de l'allée des Tilleuls, la SDM a écrit le 24 mai à Madame la Préfète pour lui rappeler que le diagnostic réalisé par l'Office National des Forêts en 2009 faisait état d'un scénario de renouvellement à moyen et long terme qui n'est pas encore décidé à ce jour.

La SDM a reçu deux courriers en provenance du Conseil Général des Yvelines :

- le premier, envoyé le 29 juin par Monsieur Planchenault en tant que Vice-Président, pour nous informer que le Président du Conseil Général n'entendait pas « aller plus avant » sur le projet de nouvelle voie de la Mauldre, tant que l'Etat n'aura pas dégagé de solution pour fluidifier le trafic automobile sur la RN 12 et la RN 10,
- le deuxième, envoyé 28 septembre par Madame Boutin en tant que Conseiller Général, pour nous informer de la décision de ne plus organiser de salons aux Haras des Bréviaires.

Promenade-découverte

Plusieurs Mesnulois ont participé le 13 juin à la promenade-découverte organisée par la SDM sur le thème « Promenons-nous dans les bois ». A partir de la place de l'Eglise, nous avons rejoint la rue au Bouët (anciennement rue au Bois) où se trouve une ancienne sablière utilisée pour la construction des maisons. Puis nous avons emprunté le chemin du Bois de l'Epine pour rejoindre le château de la Talle. En forêt, un connaisseur nous a fait découvrir les arbres du massif de Rambouillet : chêne, pins sylvestre et laricio, hêtre, châtaignier, bouleau mais aussi merisier, alisier, sorbier. Après une halte au château de la Talle, dont la construction fut achevée en 1891 et qui a appartenu à la famille de Nugent comme le château des Mesnuls, nous avons ensuite rejoint la plaine de Montfort par le chemin de la Pannerie et le chemin Perdu. Nous avons assisté alors à un exposé sur l'utilisation du bois dans la construction de maisons individuelles. La promenade-découverte s'est terminée à la Guyonne, en passant par le chemin de Darsyrie et le chemin des Fontenelles (le pont sur la Guyonne a été reconstruit depuis). Les photos de cette promenade-découverte sont disponibles sur le site de la SDM.

Forum des Associations

Le Forum des Associations du 4 septembre a été l'occasion d'aborder des sujets aussi variés que la coupe et l'abattage de Tilleuls aux Mesnuls, la révision de la Charte du Parc Naturel Régional de la Haute Vallée de Chevreuse, le classement du Massif de Rambouillet en forêt de protection, le projet de Voies Vertes du Pays de Montfort, le projet de liaison routière Seine Aval – Saint-Quentin-en-Yvelines.

Journées du Patrimoine

Plusieurs centaines de personnes ont assisté dans les salons Robert de Combault à la projection de la vidéo réalisée par la SDM sur le château lors des Journées du Patrimoine des 18 et 19 septembre. Les visiteurs sont repartis avec une documentation sur des Mesnulois qui ont fait l'Histoire : Colette, Luc-Albert Moreau, Marcelle Tinayre.

Ils nous ont quittés

François Zuber : c'est vers 1925 que le jeune François, alors âgé de 5 ans, commença à découvrir la campagne mesnuloise lors de nombreux séjours chez son oncle qui habitait une grande maison rue du Moulin. Plus tard, les parents de François devinrent propriétaires des lieux et vinrent s'y installer, pour s'éloigner du Paris de l'occupation. Puis François Zuber quitte la région et revient des années plus tard s'installer à Montfort. Toujours attaché aux bois et forêts de son enfance, il se promène souvent dans notre village et y découvre un jour un lieu-dit du nom de Camp Romain. Ce nom l'intrigue et il décide d'en retrouver l'origine. C'est ainsi que se promenant un jour de 1964 dans le secteur de la Millière, il remarque une vaste tâche formée par un massif de mercuriales. Persuadé d'être en présence des restes d'une importante demeure romaine, il décide d'entreprendre des fouilles approfondies et créa pour cela l'Association de la Villa Gallo-Romaine de la Millière (AVGRM).

Maurice Bertaux : à la mi-septembre, nous avons appris avec tristesse la disparition de Monsieur Maurice Bertaux, fondateur d'une des premières associations de défense de l'environnement, pour les Mesnuls, dans les années 60. Il s'agissait du CLOT. Nous laissons son frère, Monsieur Christian Bertaux, résumer l'action entreprise par son aîné, et qui concerne notre commune : « ...Sensible au dessin et à la poésie, aux arts des jardins, à l'architecture et aux paysages, il a créé différentes associations de protection de l'environnement, aux Mesnuls et à Cannes. Il est à l'origine de la Sauvegarde des Mesnuls (SDM). Avec le préfet Yves Pérony, il fit classer la vallée de la Guyonne, grâce à Bernard Thibierge, qui a fait de celle-ci un chef d'œuvre de biches, de cerfs et d'oiseaux. Il sauva l'allée des Tilleuls, conduisit à la restauration du château, fit rapatrier dans les Pyrénées les pierres du cloître pyrénéen des Mesnuls... ».

Notre Patrimoine

L'allée des Tilleuls



Les doubles rangées de Tilleuls situés de chaque côté de l'actuelle route départementale 191 entre l'Eglise et le Château des Mesnuls datent sans doute du début du 18^{ème} siècle. Ils ont été classés parmi les sites et monuments naturels le 24 novembre 1938. L'emprise où se situe l'alignement d'arbres est affectée à la Direction Départementale de l'Équipement et de l'Agriculture (DDEA) mais gérée par le Conseil Général des Yvelines. Afin d'effectuer une mise à jour du diagnostic phytosanitaire de 1996, de garantir la survie des arbres encore sains, d'évaluer la nécessité d'abattage pour des raisons de sécurité et d'anticiper le renouvellement des sujets par une approche patrimoniale et paysagère, une étude a été, à la demande de la DDEA, réalisée par l'Office National des Forêts (ONF) en novembre 2009.

Ce sont les résultats de cette étude que nous vous présentons aujourd'hui.

Palette végétale

Sur les 175 arbres d'origine, il n'en restait plus que 122 en 2009, la palette végétale se répartissant ainsi :

- *Aesculus hippocastanum* (marronnier commun) : 2
- *Tilia cordata* (tilleul des bois) : 110
- *Tilia x vulgaris* (tilleul commun) : 10

Répartition des défauts

Sur ces 122 arbres, 14 présentent des défauts rédhibitoires, 83 des défauts majeurs (espérance de maintien inférieure à 5 ans) et 25 des défauts préjudiciables (espérance de maintien comprise entre 5 et 10 ans).

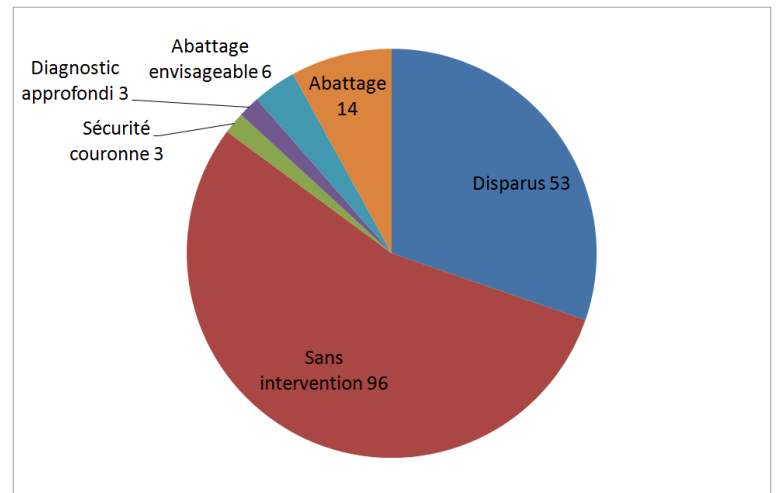
Conclusion

« Les arbres présentent une forte altération de leurs qualités biomécaniques principalement liées aux interventions humaines pratiquées durant les trois décennies passées. »

Analyse

La SDM a représenté dans le graphe ci-contre les préconisations de l'ONF. Si l'on prend en compte la demande de la DDEA d'abattre 23 arbres (14 porteurs de défauts irréversibles, 6 porteurs de défauts majeurs, 3 ne pouvant attendre un diagnostic approfondi) et les arbres déjà disparus, il restera 99 arbres sur 175, soit un peu plus de la moitié de la dotation initiale. C'est la raison pour laquelle la SDM a écrit à Madame la Préfète pour demander des informations sur l'étude qui permettra de définir les modalités de renouvellement de ce patrimoine classé. En effet, s'il n'est pas question de remettre en cause cet abattage qui répond à un impératif évident de sécurité, le diagnostic réalisé par l'ONF fait état d'un scénario de renouvellement à moyen et long terme qui n'est pas encore décidé à ce jour.

Note : au moment où ce bulletin paraît, nous apprenons que seuls 14 arbres seraient abattus et partiellement remplacés.



Pour en savoir plus

Les tilleuls sont des essences de lumière ou demi-ombre. Ils acceptent les sols calcaires, en atmosphère humide. Les feuilles sont alternes, distiques (comme chez le charme, l'hêtre, l'orme) : elles captent ainsi le maximum de lumière. En été, des pucerons se gavent de la sève et rejettent un miellat collant sur les feuilles. Celles-ci sont en cœur (cordata), légèrement asymétriques à la base. Le bois de tilleul est blanc et tendre, son grain est très fin, mais il ne résiste pas bien à l'humidité. Il se sculpte et se tourne très bien. Les fleurs contiennent un narcotique pour les insectes. L'infusion de fleurs est un calmant, antispasmodique et fébrifuge. Depuis le 16^{ème} siècle (notamment à l'instigation du ministre Sully), on plante les tilleuls dans les jardins publics et en alignement de rue, car ils supportent la taille, et ce bien avant que n'arrive la mode des allées de platanes ou de marronniers.

Notre Environnement

Projet d'extension des Tout-Petits

A l'initiative de riverains, des rencontres ont eu lieu avec des élus et des représentants de l'association afin d'étudier les améliorations possibles au projet d'extension des Tout-Petits. Ces améliorations portent sur l'emplacement du parking de 47 places afin qu'il entraîne le moins de nuisances possible. Ce dossier d'actualité fera l'objet d'un article plus détaillé dans un prochain bulletin.

La SDM, consciente de la nécessité d'améliorer la capacité d'accueil des Tout-Petits, suit ce dossier depuis le début et soutient ce type d'initiative afin de trouver une solution acceptable par tous.

Route départementale 191

La SDM a parcouru les 30 km séparant Les Mesnuls d'Epône sur la RD 191 afin de noter les mesures prises par les communes pour réglementer la circulation. Ces mesures sont listées dans le tableau ci-dessous :

Commune	Mesures
Les Mesnuls	1 ralentisseur de type plateau surélevé
Mareil-le-Guyon	Terre-plein central ; 2 ralentisseurs ; 1 créneau
Villiers-Saint-Frédéric	Terre-plein central ; 3 ralentisseurs
Beynes	Terre-plein central ; 2 ralentisseurs ; 1 créneau ; 1 zone 30 km/h ; 2 feux tricolores ; déviation vers la RD 119 pour les véhicules de plus de 7,5 T
Mareil-sur-Mauldre	1 carrefour giratoire ; déviation vers la RD 307 pour les véhicules de plus de 7,5 T
Maule	2 feux tricolores
Aulnay-sur-Mauldre	2 feux tricolores
Nézel	1 ralentisseur ; 1 feux tricolores ; stationnement en chicane
Epône	3 feux tricolores avant l'autoroute A13

Définitions (source Wikipédia) :

- Ralentisseur : le ralentisseur de type dos d'âne (hauteur 10 cm, longueur 4 m) est le plus ancien des ralentisseurs, il est parfois appelé gendarme couché dans le langage populaire,
- Plateau : le plateau est également surélevé, de 10 cm ou un peu plus, la longueur est variable (minimum 15 mètres),
- Créneau : le créneau est une déformation courte mais volontaire du tracé de la route,
- Chicane : la chicane est une variante du créneau, formée par des avancées de trottoir alternativement à droite et à gauche.

Ce tableau montre les mesures prises par ces communes en fonction de leur situation et de leurs besoins. Certaines de ces mesures mériteraient sans doute d'être étudiées et adaptées pour les Mesnuls.

Parc Naturel Régional de la Haute Vallée de Chevreuse

Le projet de charte 2011-2023 a été adopté par le Comité syndical du Parc le 30 août dernier. Les recommandations de la commission d'enquête publique ont été prises en compte. Ce document sera transmis de fin septembre à fin janvier par la Région aux communes, aux communautés de communes et d'agglomérations et aux départements des Yvelines et de l'Essonne. Ils auront 4 mois pour faire part de leur souhait d'entrer ou non dans le Parc pour 12 ans. Les associations de défense de l'environnement ont fait part de leur inquiétude face au risque de croissance excessive de l'urbanisation : d'une part le Parc affiche, dans le projet, une croissance de population limitée à 0,55 % par an ; d'autre part, le préfet de Région, dans son avis, impose la réalisation de 763 logements par an, ce qui correspond à environ 1700 habitants supplémentaires ; soit une croissance de 1,30 % par an.

Les associations de défense de l'environnement demandent que l'on s'en tienne strictement à l'objectif de croissance démographique de 0,55 % par an pour l'ensemble du Parc (soit 325 logements environ)

Source : Union des Amis du Parc - <http://www.amis-parc-chevreuse.org/>

Projet de liaison routière Seine Aval – Saint-Quentin-en-Yvelines

Une réunion d'information organisée par le collectif Sauvons les Yvelines a fait le point sur ce projet le 3 juin à la mairie de Bazoches. L'étude de pré-concertation réalisée par un cabinet extérieur à la demande du Conseil Général des Yvelines confirme ce que disent les associations depuis le début :

- dans le meilleur des cas, le trafic sur la RD191 au nord de la RN12 entre Maule et Beynes serait en 2020 de 7 300 véhicules par jour au lieu de 10 000 véhicules par jour mais avec 14 200 véhicules par jour sur la nouvelle liaison,
- le trafic sur la RD191 au sud de la RN12, c'est-à-dire aux Mesnuls, passerait en 2020 à **825 poids lourds par jour** au lieu de 235 poids lourds par jour en 2006.

La meilleure garantie de ne jamais voir un barreau Sud consiste à continuer de nous opposer au barreau Nord.

Source : Sauvons les Yvelines - <http://www.sauvonslesyvelines.com/>